



Succession en algerie besoin de renseignement

Par **samir**, le **05/09/2009** à **01:19**

Bonjour,
je me nomme samir j'ai 36 ans et j'ai la double nationalité franco algérienne. Mon père est décédé en 2007 en France, il était de nationalité franco algérienne. Il a en Algérie à Guelma une maison avec son frère. Aujourd'hui, je désire hériter du bien de mon père, comment dois-je faire ? Mes parents étaient mariés avec la fetha, c'est le mariage religieux comme ça se faisait à l'époque, et je porte le nom de mon père. Je cherche de l'aide, il paraît que ma mère doit prouver son mariage afin que je puisse hériter. Aidez-moi, merci, je ne sais pas à quel poste taper.